

DELIBERATION N° 112-26

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le dix-neuf mai deux mille vingt-six à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 11 mai 2026 conformément aux articles L2121-10 et L2121-12 du CGCT applicables en la matière.

Présents :

ABERT Richard	ROSSI Angélique	PICAVEZ Sylvie	CHARLES Christian
SERRE Emmanuel	ANGULO Alexandre	FROMENT Thierry	BALME Eric
CROS Marlène	MEUNIER Carine	MIMRAM Benjamin	VIALANEIX Nicolas
KAITANDJIAN Patrick	LAMOUR Jérôme	SENAC Louis	GRAND Florence
BONNET Elodie	BONNIER Eric	SAURAT Coraline	ANDRIEUX Georges
DELOR Gérard	BARI Nadine	GRIET Bernard	PAULIN Jean-Paul
MAUROY Claude	CIOT Xavier	JACOB Hervé	GAILLARD Hervé
BERTINI Luc	FAYARD Adeline	BATKO Richard	NEY Jean-Noël
FAURE Philippe	BUGNI Mathis	LOIRE Marie Noële	CHALLON Valérie
BERTRAND Renaud	GIRARDOT Frédéric	STUTZ Anne	MAUGIRON Frédéric
BRUGNERA Jean-Michel	DECHAUX Marie-Claire	CURT Jean-Pierre	MAUGIRON Gilbert
GERBI Franck	LAURENS Patrick	MOUSSIER Aurélien	BARTHELEMI Maryse
ROBERT Philippe	DAPPEL Christophe	RAVANAT Jean-Luc	FOGLIA Maxence
BATTISTEL Marie-Noëlle	NEGRO Julie	GARNIER Jean-Luc	GUIGNIER Jean-Marc

Absents excusés représentés : GONNORD Franck (pouvoir à BONNIER Eric), TRAPANI Mary (pouvoir à FAYARD Adeline), TAVERNA Philippe (pouvoir à FOGLIA Maxence), LARCHER Cécile (pouvoir à SAURAT Coraline), VAN DUIJN Renaud (pouvoir à CHALLON Valérie).

Nombre de délégués en exercice :	62
Nombre de délégués présents :	56
Nombre de pouvoirs :	05
Nombre de délégués votants :	61

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut valablement délibérer.

OBJET : PROCES-VERBAL DE DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP)

Mme la Présidente rappelle qu'en application de l'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales, les membres titulaires et suppléants de la commission de délégation de service public sont élus par le conseil communautaire au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages.

En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Il est procédé en premier lieu à l'élection des cinq membres titulaires, puis selon les mêmes modalités à celle des cinq membres suppléants.

La Présidente de la CC Matheysine est présidente de droit de la CDSP.

Il est rappelé que ces opérations constituent des opérations électorales et que le présent procès-verbal sera transmis sans délai au représentant de l'État dans le département.

Mme la Présidente rappelle enfin que le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité de ses membres présents, de ne pas recourir au scrutin secret pour ces opérations, conformément à l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales.

1. Dépôt des listes

Les listes suivantes ont été régulièrement déposées auprès de la Présidente préalablement à la présente séance :

N° de liste	Candidats titulaires	Candidats suppléants
Liste n° A	MAUGIRON Gilbert SERRE Emmanuel BONNIER Eric FAYARD Adeline ROBERT Philippe	RAVANAT Jean-Luc VIALANEIX Nicolas GARNIER Jean-Luc GONNORD Franck FOGLIA Maxence

La Présidente constate que les listes ont été régulièrement déposées et déclare la liste des candidatures close.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

- **DECIDE DE PROCEDER A L'ELECTION** des cinq membres titulaires, et des cinq membres suppléants de la commission de délégation de service public ;
- Une seule liste est présentée pour le vote. Elle est complète, nommée liste A :

Candidats titulaires	Candidats suppléants
MAUGIRON Gilbert SERRE Emmanuel BONNIER Eric FAYARD Adeline ROBERT Philippe	RAVANAT Jean-Luc VIALANEIX Nicolas GARNIER Jean-Luc GONNORD Franck FOGLIA Maxence

Liste	Voix	Attribution sièges au quotient	Attribution sièges au plus fort reste	Total sièges pourvus
A	59	5	Néant	5

→ **PROCLAME** élus les membres titulaires et suppléants suivants pour la commission de délégation de service public :

Candidats titulaires	Candidats suppléants
MAUGIRON Gilbert	RAVANAT Jean-Luc
SERRE Emmanuel	VIALANEIX Nicolas
BONNIER Eric	GARNIER Jean-Luc
FAYARD Adeline	GONNORD Franck
ROBERT Philippe	FOGLIA Maxence

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 19 mai 2026

**La Présidente,
Coraline SAURAT**

**Le secrétaire de séance,
Sylvie PICA VEZ**